

4082 2/2

AIDE-JARDINIER

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'aide nécessaire à un jardinier dans l'exécution de tâches simples se rapportant au métier.

Le travail s'accomplit sous surveillance immédiate et selon des directives précises. L'aide est tenu d'exécuter les tâches routinières, préparatoires, accessoires ou secondaires qui font partie de la spécialité de l'employé qu'il assiste, de façon à faciliter à ce dernier l'exercice de son métier. Le travail est apprécié ou vérifié par l'homme de métier.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

Collabore à la préparation des sols et terreaux, au repiquage et à l'empotage des plantes et aux travaux de plantation.

Aide à l'entretien des plantes en effectuant divers travaux: tuteurage, taille, pincage, recépage, binage, sarclage, arrosage et autres du même genre.

Creuse les trous destinés à recevoir les jeunes arbres, aide au plantage, remplit les trous, aide à la pose des tuteurs et des grillages destinés à soutenir et à protéger les arbres.

Aide à amender le sol et à placer de la paille ou du fumier pailleux autour des jeunes plants.

Aide à la coupe des arbres morts.

QUALITES REQUISES

Connaissance:

de l'outillage utilisé pour les travaux du métier.

Habilités:

à comprendre les directives reçues et à les exécuter avec exactitude;

à effectuer certaines opérations ou certains travaux simples du métier.

Degré minimum d'instruction et d'expérience

Instruction: savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais.

Expérience: quelque expérience comme aide-jardinier ou dans un travail analogue.

le 26 janvier 1967

SERVICE DES PARCS